Ségard, organisées par l' « Alliance française », viennent de se terminer avec le plus éclatant succès. Les grands-ducs Constantin et Vladimir, l'ambassadeur de France, l'ambassadeur des Etats-Unis, un grand nombre de personnages de la Cour, ont tenu à consacrer, par leurs applaudissements chaleureux, la réussite brillante de cette heureuse tentative. Mme Dux, en lisant les citations, a recueilli tous les suffrages. — *D.*

NOCES D'OR. — Le lundi de la Pentecôte, seront célébrées les noces d'or de M. et Mme Charles Petit, qui demeurent rue de l'Ommelet, impasse Lamartine, 1. M. Charles Petit qui exerce la profession de tisserand, est né le 19 juillet 1829; sa femme, née Clémence Cropieux, est née le 15 septembre 1826.

Toutes nos félicitations aux heureux jubilaires.

LES EXPLOITS DES COLLECTIVISTES. — L'ÉTAT DE M. VANHOUCKE. — ARRESTATION D'UN SECOND AGRESSEUR. — L'état de M. Paul Vanhoucke, rédacteur à l'*Echo du Nord*, la victime des collectivistes, reste grave. Une consultation de médecins a eu lieu, mercredi, à quatre heures. Les praticiens ont reconnu que les coups portés à la tête avaient provoqué un érysipèle phlegmoneux.

L'enquête ouverte par M. Lathé, commissaire de police du premier arrondissement, a amené l'arrestation d'un des agresseurs de M. Vanhoucke. C'est un journalier, Victor Degeyter, âgé de 18 ans, dit Marie-Louise, demeurant rue du Chemin-de-Fer, 57, à l'estaminet de la *Clef d'Argent*. Cet individu a été arrêté en vertu d'un mandat d'amener signé de M. Daraine, le juge d'instruction chargé de cette affaire. Il sera conduit, jeudi matin, à Lille.

L'INCENDIE DE LA RUE DE BEAUMONT. — M. Amédée Prouvost, filateur, rue de Beaumont, a adressé la lettre suivante à M. le capitaine Hubert, commandant des sapeurs-pompiers :

Monsieur Hubert,
Commandant du corps des Pompiers,
Roubaix.

Je tiens à vous adresser mes remerciements pour la promptitude avec laquelle vous nous avez porté secours hier, lors du commencement d'incendie survenu dans ma filature, rue de Beaumont.

Veuillez exprimer à vos vaillants pompiers toute ma gratitude et verser la somme inclise de cent francs à la Caisse de secours.

Recevez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Signé : Amédée PROUVOST.

UN VOL A MAIN ARMÉE, RUE SAINTE-ELISABETH. — Un vol audacieux a été commis durant la nuit de lundi à mardi.

Charles Vandervelden, journalier, qui demeure en garni, 11, rue Sainte-Elisabeth, ayant été réveillé par un bruit insolite, se leva en sursaut et aperçut un individu qui prenait la fuite. Il voulut se saisir de lui tout en appelant au secours, mais le malfaiteur lui porta un coup de couteau qui lui fit une blessure superficielle de sept centimètres de longueur. Puis, profitant de l'obscurité, le bandit s'enfuit. Il avait volé dans un meuble, pendant le sommeil de Charles Vandervelden, une somme de 23 fr. 25. Malheureusement, celui-ci n'a pu dévisager son agresseur. Il a porté plainte au commissariat de police du 2e arrondissement.

VOL D'UNE BICYCLETTE. — Mercredi matin vers 11 heures, M. Oscar Lange, camionneur, demeurant rue Brézin, 10, avait laissé son vélo dans le couloir de l'habitation de Me Chatelain, avocat, rue Monsecul, pour se rendre dans l'étude. A sa sortie, peu de temps après, il constata que sa bicyclette avait disparu.

Plainte a été déposée au bureau de police du 2e arrondissement.

ÉMISSION DE FAUSSE-MONNAIE. — M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement, a ouvert une enquête, concernant un nommé A. E..., qui a tenté de changer une pièce fausse de 2 francs dans un débit de tabac du quartier du Gaton-d'Eau. Cet individu paraît avoir agi de bonne foi. Un rapport a néanmoins été relevé à sa charge.

UN VOL DE ZINC. — Depuis quelque temps, des vols de zinc étaient commis à la Chromographie artistique du Nord, rue de la Rondelle, sans qu'on parvînt à découvrir les coupables.

La police de sûreté, informée, fit des recherches qui aboutirent. Mercredi, à une heure de l'après-midi, le sous-brigadier Lalibe et l'agent Gaillet, surprenaient un individu qui sortait de la salle du générateur, porteur d'un ballot renfermant 44 kilos de zinc en feuilles. Cet homme fut mis aussitôt en état d'arrestation, de même que le chauffeur-conducteur de l'établissement, Arthur Verdercq, âgé de 36 ans, demeurant rue Archimède, 124, qui lui avait remis le zinc. Le premier est un rattacheur, Louis Desmet, âgé de 18 ans, demeurant rue de la Fosse-aux-Chênes, 18. Le zinc volé avait une valeur de 30 francs.

Les coupables ont déclaré qu'ils avaient commis quatre à cinq fois le vol de même importance au préjudice de la Chromographie artistique du Nord. Ils ont ajouté que les receleurs étaient deux mécaniciens, H. D... et F. V... Ces derniers seront poursuivis, un rapport ayant été dressé à leur charge par M. Lathé, le commissaire de police chargé de l'enquête de cette affaire.

UN VOL DE CAFÉ. — Mercredi matin, les agents de sûreté Soufflet et Averbeke, ont arrêté, rue Magnin, Alphonse Christiaens, peigneur, âgé de 21 ans, demeurant dans cette rue, et Amand Declerck, peigneur, 17 ans, sans domicile fixe. Tous deux sont inculpés d'un vol de café commis au préjudice de Mme Philomène Leclercq, cabaretière, rue Beaurewaert. Le Amand Declerck a, de plus, enfreint un arrêté d'expulsion.

UNE CONTRAINTE PAR CORPS. — Un teinturier, Henri Pollet, âgé de 20 ans, demeurant rue de la Vigne, cour Lemoy, 18, a été arrêté, mardi soir, en vertu d'une réquisition de contrainte par corps. Cet individu doit purger une peine de trois jours de prison.

BRIS DE CLOTURE. — Un terrassier, Emile Decalaghe, âgé de 31 ans, demeurant rue de l'Espierre, 1, a été cité à un rapport pour bris de clôture, commis lundi dernier, au domicile de M. Desennick, rue de Hem, 7.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ébénard, Charles Vanasbrouck, âgé de 25 ans, demeurant rue du Carnigny, cour Saint-Dominique, s'est blessé à la jambe droite en descendant de son métier. M. le docteur Bernard a examiné l'ouvrier qui travaille pour le compte de M. Emile Eloy, ébénard, et lui a ordonné huit jours de repos.

— Au peignage de M. Leon Allart et Cie, l'un des laveurs, Pierre Maertens, âgé de 70 ans, demeurant à Wattrelos, a été blessé au pouce gauche par son métier. M. le docteur Debuchy lui a prescrit un mois de repos.

— Au peignage de la Société anonyme de la rue du Cartigny, un homme de peine, Camille Kindts, âgé de 51 ans, demeurant à Dottignies, a été blessé au pied droit par la chute d'une balle de laine. Une dizaine de jours de repos lui ont été prescrits par M. le docteur Vanneste, de Dottignies.

— Au peignage de MM. Alfred Motte et Cie, un dégorgeur, Paul Declercq, âgé de 29 ans, demeurant rue de la Distillerie, à Wattrelos, a été blessé à la main gauche pendant son travail. M. le docteur Leplat lui a ordonné dix jours de repos.

— Henri Prouvost, manœuvre, âgé de 33 ans, demeurant rue de France, cour Verschueve, travaillant pour le compte de MM. E. Dutilleul et Lecurdan, constructeurs, s'est blessé à l'épaule droite, en tombant. M. le docteur Picquet lui a ordonné huit jours de repos.

— A la filature de MM. Alfred Motte et Cie, une bâcleuse, Marie Georgerie, âgée de 13 ans, demeurant rue des Charpentiers, cour Paulus, s'est blessée en soulevant une caisse. M. le docteur Godefroy lui a prescrit dix jours de repos.

ENTERREMENTS DU JEUDI 1er MAI 1902. — Mme Henri Nys, née Stephanie Prévost, neuf heures, église Sainte-Elisabeth. — Mme veuve Hector Deroubaix, née Marie Gons, neuf heures, église Notre-Dame. — M. Pierre Ségard, dix heures, église Saint-Maclou, à Wattrelos.

Trois semaines en Italie (du 1er au 20 septembre). Caravane de quarante. Toutes conditions de confortable et de peu de fatigue.

Itinéraire : Lille, Amiens, Paris, Modane, le Mont Cenis, Turin, Gênes, Pise, Florence, Rome, Foligno, Assise, Lorette, Padoue, Venise, Milan, le Saint-Gothard, Lucerne, Bâle, retour à Lille par le Calais-Bâle.

Prix, en 2e classe, tous frais compris, hôtels, voitures, bateaux, 475 francs ou, avec les excursions supplémentaires à Naples, Ile de Capri, Pompéi, 530 francs. Renseignements et inscriptions chez M. l'abbé Lemoine, curé d'Haveluy, par Denain, (Nord).

Mme CHOMBART-PAYEN, 7 et 9, rue du Bois, Roubaix. Confections pour dames et enfants. Jaquettes et Collets, Robes, Costumes-tailleur, Jupes, Jupons, Corsages, Peignoirs. Grand choix d'articles de Premières Communions.

Les grandes artistes ont adopté, pour la ville et le théâtre, la *Crème Simon*, dont l'agréable emploi remplace avantageusement les produits similaires. 3452

N'oubliez pas de réclamer partout les COUPONS-PALMÉS (Rouges). 4128

Mandolines françaises, italiennes, depuis 11 francs; exposition permanente chez M. Marcelli, 3, rue du Bois. 95107

A la librairie du JOURNAL DE ROUBAIX images pour premières communions. 4655

Gravure sur tous métaux (or, argent, ivoire). Plaques de portes, voitures, vélos, timbres en cuivre et caoutchouc ACHILLE PACHY, ouvrier d'art reconnu par le Gouvernement, 47, rue du Collège, Roubaix. — Spécialité d'enseignes en marbline ou verre marbre, lettres gravées et dorées sur pierre, marbre et sous glace inalterable à l'atmosphère. 197

CARTES POSTALES ILLUSTRÉES à la Librairie du *Journal de Roubaix*. 4656

BEURRE D'OOSTCAMP, frais, à 3 fr. 60 le kilogramme; salé, en motte de 2 kilogrammes, à 3 fr. 50 le kilogramme.

Communications

ROUBAIX. — L'Union des Travailleurs. — Répétition générale, vendredi 2 mai. Communications très importantes.

— Chorale l'Abeille. — Répétition jeudi 1er mai, à huit heures et demie. Réunion mensuelle obligatoire. Paiement des cotisations. Questions très importantes. Election de deux membres de la Commission.

— Les Intrépides Roubaisiens, dans leur dernière réunion, ont procédé au renouvellement de la Commission. Ont été nommés : Secrétaire, M. Jean Destemberg; président, M. Modeste Hannon; vice-président, M. Lucien Foveau; trésorier, M. François De Meerschman; commissaires, MM. Carlos Couteau, Guillaume Dewitte, Henri Liagre.

— Chorale l'Alouette. — Répétition générale jeudi 1er mai, à huit heures et demie. Communication très importante. Répétition générale des chœurs à exécuter au festival de Tourcoing.

— Fanfare du Centre. — Répétition générale vendredi 2 mai, à neuf heures, des morceaux à exécuter à la messe des Sauveteurs du Nord, le dimanche 4 mai, en l'église Saint-Martin, à midi.

CROIX

L'ACCIDENT DE VOITURE DE L'AVENUE LENOTRE. — M. LÉON PETIT HORS DE DANGER. — Nous n'avons plus rien dit depuis quelques jours de l'état de santé de M. Léon Petit-Dupire, attendant le moment où les médecins auraient constaté la certitude de la guérison. C'est mercredi soir que la consultation annoncée a eu lieu et nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui rassurer les nombreux amis de M. Petit en leur annonçant que notre concitoyen est désormais hors de danger et que sa guérison n'est plus qu'une affaire de temps.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Aux Aciéries du Nord, Georges Lannoy, 19 ans, ajusteur, rue Mirabeau, s'est donné un coup de marteau sur un doigt de la main gauche.

— A la teinturerie Raquet, Augustin Deschemacker, 45 ans, sécheur, demeurant, 9, cour Vromant, rue des Longues-Haies, à Roubaix, a eu l'avant-bras gauche déchiré par une fourche.

LA FÊTE DU 1er MAI a commencé mercredi soir par une distribution de gâteaux aux élèves des écoles communales et par deux concours. l'un de déclamation, l'autre de chant. Ces joûtes musicales se sont terminées à des heures très tardives; nous en donnerons demain les résultats.

HEM

UN ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier couvreur, Louis Clément, âgé de 16 ans, demeurant au Petit-Lannoy, qui travaillait sur la toiture d'une maison au Petit-Lannoy, est tombé d'une échelle. Il s'est fait des contusions sur tout le corps et fracturé l'humérus gauche. M. le docteur Coubronne lui a ordonné deux mois de repos.

FILTRE CHAMBERLAND Système PASTEUR
2 grands Prix en 1900. *Eviter les Imitations.*
WILLEMS

ARRESTATION DE DEUX FRAUDEURS. — Mardi, vers onze heures du soir, le sous-brigadier de douanes Charles Vaillant, et le préposé Cesar Rueff, ont arrêté, à quinze cents mètres environ de la frontière belge, au hameau du Rouges-eau, deux individus porteurs de marchandises de contrebande. Leurs charges consistaient en 25 kilos de café d'une valeur de quatre-vingt-quatre francs. Les fraudeurs sont les nommés Richard Rogier, âgé de 25 ans, peigneur à Tourcoing, et Vital Doerden, âgé de 19 ans, jardinier à Roubaix; tous deux sont domiciliés à Croix, rue de Bapaume, 8.

Conduits au bureau de douanes de Willems, ils y ont passé la nuit. Mercredi matin, ils ont été transférés à la gendarmerie de Lannoy.

CYSOING

BOURGHELLES

NOUS AVONS mentionné dernièrement la condamnation à trente francs d'amende avec sursis encourue par M. J.-B. Delcourt, cultivateur à Bourghelles, pour chasse sans permis et sur le terrain d'autrui. M. Delcourt nous prie de dire qu'il a tiré sur un pigeon ramier, ce qui est constaté par le procès-verbal, et cet animal est nuisible; il avait d'ailleurs, nous l'avons dit, un permis de chasse sur les oiseaux de proie.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
A ROUBAIX, Grande-Rue, 71
A TOURCOING, rue Carnot, 5
Cartes, Menus, Lettres de Mariage, Avis de Naissance, etc. — Exécution très soignée en Typographie, en Lithographie ou en Taille-douce. — **Prix modérés.** Exécution rapide. 4

Placards illustrés, Tourcoing, Le Saint-Duban, 31, Grande-Rue

Berceau d'Argent. (Voir aux annonces).

Œufs frais, rue du Bois, 13.

LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Foin des abstentions!... Aux urnes!...
Le doux temps des coups renait...
Electeurs gais ou lucturnes
Votent tous pour le « Dubonnet ».

Il est certain que le « Dubonnet », vin tonique, hygiénique et reconstituant, connu dans les moindres communes de France, obtiendrait des millions de votes s'il se présentait au suffrage des électeurs, en raison des services qu'il rend chaque jour à la santé publique. 5348

Modifications à l'horaire des trains de Roubaix-Wattrelos à Herseaux

Par suite de modifications apportées à l'horaire des trains belges, la Compagnie du Nord a décidé de modifier comme suit, à partir du 1er mai, l'horaire des trains de la ligne de Roubaix-Wattrelos à Herseaux.

Le train n. 4618 partira désormais 7 minutes plus tôt d'Herseaux, c'est-à-dire à 7 heures 36, le matin pour arriver à Wattrelos à 7 heures 47. Départ de Wattrelos à 7 heures 57, arrivée à Roubaix-Wattrelos à 8 heures 01.

Le train n. 4647 qui jusqu'à présent quittait la gare de Roubaix-Wattrelos à 8 heures 18 du matin, partira desormais à 8 heures 13, arrivée à Wattrelos: 8 heures 20. Départ : 8 heures 23. Arrivée à Herseaux à 8 heures 29.

Le train 4662 quittera la gare d'Herseaux à 6 heures 23 du soir, soit 9 minutes plus tard. Il arrivera à Wattrelos à 6 heures 35 et partira de cette dernière station à 6 heures 47 pour entrer en gare de Roubaix-Wattrelos à 6 heures 54.

WATTRELOS

AGRANDISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA BAILLERIE. — A la date du 24 avril, M. le Ministre de l'Instruction publique a approuvé la décision du Conseil départemental du 14 juin 1899 portant création d'un troisième et d'un quatrième emploi d'instituteur-adjoint à l'école des garçons de la Baillerie. Le projet d'agrandissement de cette école se montait à 8.265 francs. Il fut approuvé par le ministre le 12 novembre dernier, et la part de l'Etat dans la dépense fut fixée à 3.975 francs. De son côté, le Conseil général avait accordé un secours départemental de 550 francs; la part de la ville de Wattrelos est donc réduite à 3.758 francs. On attend maintenant le retour des plans et devis pour mettre les travaux en adjudication : ce sera pour les vacances du mois d'août, sans doute.

UN VOL AU BECK. — Un savonnier, demeurant au Beck, Désiré Vandenbucke, a porté plainte au commissariat de police pour vol d'une montre en argent, valeur 45 francs, de six serviettes de table et d'une certaine quantité d'œufs frais. C'est en son absence que le vol a été commis. Une enquête est ouverte.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Un ouvrier maçon, Léon Carrette, demeurant à Templeuve, et travaillant pour le compte de M. Edouard Delemme à la façade de la maison en construction de Mme Drouilez-Franchomme, rue Carnot, est tombé de son échelle sur le trottoir et s'est fait au pied gauche une entorse qui nécessitera huit jours de repos.

— Un jeune couvreur, Oscar Wattremez, demeurant à Roubaix, rue de l'Arc, et travaillant pour le compte de MM. D et A. Delmotte, aux chantiers de la Société chimique roubaisienne, à Sainte-Marguerite, a été brûlé à la joue droite par des produits. Quinze jours de soins lui ont été prescrits.

ARRESTATION D'UN EXPULSÉ EN FLAGRANT DÉLIT DE VOL. — Les préposés des douanes Trigot Sévère et Gorène Jean, de Roubaix, ont surpris, près de la ferme Duthoit, au Crétinier, un maçon, Ferdinand Dewagenaere, né à Gand en 1861, demeurant aux Ballons, expulsé de France en 1878 à la suite de condamnations pour fraude. Au moment de son arrestation, Dewagenaere volait de la paille à une meule.

UNE DISPARITION. — Un habitant de la rue du Baumais, M. Edouard Gobert, est disparu depuis vendredi matin. Voici son signalement : cet homme est vêtu d'un pantalon et d'un gilet noirs, d'un paletot bleu, et d'une chemise noire et blanche. Il porte un foulard bleu et blanc et une casquette marron.

TOURCOING

LES REMERCIEMENTS DE M. GROUSSAU A SES ÉLECTEURS. — M. Groussau, député, adresse, à ses électeurs, la lettre de remerciements suivante :

« Mes chers Concitoyens,

» Je suis profondément touché de votre confiance et je vous en remercie du fond du cœur.

» Vous m'avez remis la défense de vos intérêts, de vos droits et de vos intérêts. Quelle belle et noble cause ! Je vais m'y consacrer tout entier avec un désir ardent de contribuer, dans la mesure de mes forces, à la grandeur de la France et à la prospérité du Nord.

» A tous les amis de la première et de la dernière heure, j'adresse l'hommage de ma vive reconnaissance. A tous les citoyens, des cantons de Tourcoing-Nord et de Quesnoy-sur-Deûle, j'offre mon complet dévouement.

» GROUSSAU. »

VOICI à titre documentaire, en quels termes le citoyen Delesalle remercie ses électeurs :

Citoyens,

Après un combat comme celui que nous venons de livrer à la bourgeoisie capitaliste,

Malgré les insultes, malgré les calomnies, malgré les insanites de toutes sortes, malgré les moyens les plus vils et les plus abjects employés contre nous, 2.309 socialistes de notre circonscription sont restés fidèles au drapeau rouge, drapeau des prolétaires.

Je remercie les 2509 vrais et sincères républicains qui, malgré tous les tripotages, les faux domiciles et autres moyens aussi immoraux qu'attentatoires à la libre expression du « suffrage universel » qui malgré « certaines défections » ont combattu le bon combat, soutenant de leurs voix le candidat librement choisi.

C'est *pourquoi* les 2.309 voix de dimanche dernier sont bien celles « des vrais, des purs socialistes ».

Quant à moi personnellement j'appelle de tous mes vœux le régime « socialiste collectiviste » qui apportera pour les ouvriers plus de bien-être, absolument nécessaire à la classe des déshérités de la fortune.

Il appartient maintenant, citoyens, à l'assemblée générale du Parti ouvrier de décider la conduite à tenir au second tour de scrutin.

Certain d'avance que vous suivrez de tout cœur sa décision.

J'ai été et reste votre serviteur, au cri de :

Vive la République Sociale !

A. DELESALLE.

ECHO DES ELECTIONS. — Sous ce titre nous avons relaté dans notre édition de mercredi les incidents qui se sont produits à la Malvense à la suite de la proclamation du scrutin dimanche soir.

L'enquête, ouverte par M. Spéneux, commissaire de police du 3e arrondissement a amené la découverte des autres complices de l'agression dont ont été victimes M. Depaepe et sa sœur : le nouvel inculpé, se nomme François Dequick, est âgé de 33 ans, rattacheur, et habite rue du Japon, 23.

— Un autre ouvrier trieur Jules Louage, âgé de 20 ans, demeurant rue d'Arcole, 26, est dans le même cas pour avoir exercé des violences sur la personne de M. Jules Delplanque, demeurant rue de Creil, 13.

LA MUTUELLE, société de secours mutuels des employés de commerce, tiendra dimanche prochain, 4 mai, à 3 heures du soir, à l'Hôtel-de-Ville son assemblée générale trimestrielle. L'ordre du jour comprend entre l'exposé de la situation financière du 1er trimestre et l'admission de dix nouveaux membres participants, plusieurs questions intéressantes, entre autres, les propositions de la Commission sur la création d'une caisse de réassurance, et l'approbation du projet d'établissement d'une section de pupilles.

Nous rappelons à ce propos, que *La Mutuelle*, se chargeant du placement de ses membres ,prie les chefs de maisons, d'indiquer au président, M. Arthur Binet, président, les emplois vacants dans leur industrie ou maison de commerce.

L'UNION PHOTOGRAPHIQUE TOURQUENOISE qui, en bien des circonstances, a donné des preuves de sa vitalité, vient de prendre une décision qui intéressera tous les amateurs de photographie, et ils sont nombreux à Tourcoing.

Cette société a installé, rue de Tournai, dans un local qu'elle mettra gracieusement à la disposition de ses membres, un atelier de pose, une chambre noire et une bibliothèque. L'atelier est aménagé de façon à satisfaire à toutes les conditions d'éclairage et de matériel : fonds, rideaux, écrans réflecteurs, rien n'y manque; un appareil composé d'une chambre de grande dimension, et muni d'un objectif de marque, se prêtera à tous les travaux, bustes, portraits en pied, groupes, reproduction, agrandissement, etc. Le laboratoire attenant à l'atelier renferme tous les accessoires désirables. La bibliothèque, dans laquelle figureront toutes les revues intéressantes, permettra aux amateurs de photographie d'étudier des procédés nouveaux.

Autre innovation qui a son importance : une commission technique se mettra à la disposition des membres de la Société pour toutes demandes de renseignements.

Il n'est pas douteux que ceux de nos concitoyens, qui ont à cœur le développement de la photographie, enverront au président de la Société, M. L. Uzeel, 99 bis, rue de Lille, leur adhésion à l'Union Photographique Tourquennoise.

LES GRÈVES. — A la filature de MM. Roelstraete et Deconinck, rue du Haze, la situation est toujours la même.

UNE TENTATIVE DE SUICIDE. — Mercredi matin, vers sept heures un quart, un ouvrier fileur, Gustave Duponchel, âgé de 50 ans, demeurant rue Bonne-Nouvelle a tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans le canal, au quai du Halot. Fort heureusement, des personnes passant en ce moment, se sont portées aussitôt au secours du désespéré et ont pu le retirer de l'eau sain et sauf. Duponchel n'a pas voulu indiquer à ses sauveteurs le motif qui l'a poussé à cet acte de désespoir; il déclare qu'il était ivre.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Hier mercredi, il est arrivé aux Halles : marée, 500 kilos; harengs saurs, 46 caisses; carottes, 500 kilos; pommes de terre, 2.000 kilos; haricots verts, 10 kilos; pois, 35 kilos; asperges, 322 bottes; échalottes, 16 bottes; radis, 100 bottes; laitues, 900; artichauts, 100; confitures, 125 kilos.

LES ÉPAVES DE LA RUE. — M. Louis Catteau, au service de Mme Veuve Catteau, rue de Paris, 237, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent qu'il tient à la disposition du propriétaire.

A LA FRONTIÈRE. — Mercredi soir, les gendarmes ont conduit à la frontière, un convoi de douze expulsés.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au peignage de la Tossée, rue de Roubaix, un homme de peine, Florent Wagghenaere, 25 ans, domicilié à Wattrelos, s'est contusionné les reins en soulevant une balle de laine. Huit jours de repos lui ont été prescrits.

— Au tissage de MM. Mathon et Dubrulle, fabricants, boulevard Gambetta, un ouvrier, Edouard Saint-Léger, 33 ans, domicilié à Roubaix, rue de l'Alouette, s'est fait un effort dans le dos en voulant retenir un rouleau de pièces. L'incapacité de travail sera de six jours.

— Dans la même usine, un mécanicien, Louis Lalouette, 44 ans, domicilié à Roubaix, rue Jacquart, 4, s'est fait une entorse au pouce droit pendant son travail. Un repos de six jours a été ordonné à l'ouvrier.

— A la filature de coton de M. Flipo fils aîné, rue du Virolois, une bâcleuse, Hermance Tanghe, 15 ans, demeurant rue de Menin, s'est blessée à la plante du pied droit en marchant sur un clou. Un repos d'une douzaine de jours lui a été prescrit.

12 portraits soignés avec prime 5 francs. 6 pour 3 francs, 81, rue Desurmont, Tourcoing.

Communications

TOURCOING. — Fanfare du Point-Central. — La Commission rappelle aux sociétaires la répétition générale du jeudi 1er mai, à neuf heures précises du soir. Plusieurs communications seront faites au sujet du festival de Tourcoing et du concours de Denain. Présence indispensable.

MOUVAUX

UN ATTELAGE TAMPONNÉ PAR LE TRAMWAY. — Mardi dans la soirée un grave accident s'est produit à la Croix-Blanche, dans les circonstances suivantes : vers six heures, la voiture de M. Charles Waquet, blanchisseur à Mouvaux, stationnait devant l'estaminet de la Croix-Blanche. A ce moment, arrivait de Tourcoing-lez-Francs le car à vapeur; soudain, le cheval effrayé par le son de la trompe alla se jeter contre la machine et reçut, par le choc, des blessures tellement graves qu'il a fallu l'abattre.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un homme de peine, M. Henri Demay, âgé de 40 ans, occupé à la meunerie Catry, s'est blessé au pouce droit en nettoyant un engrenage. M. le docteur Ducroquet lui a prescrit quinze jours de repos.

HALLUIN

LES ÉPAVES. — Un jeune garçon, Clovis Carouble, a trouvé un porte-monnaie garni de nacre et contenant une certaine somme. Cet objet a été déposé au commissariat de police où il se trouve à la disposition de son propriétaire.

UNE AFFAIRE DE COUPS. — Procès-verbal a été rédigé à la charge des frères Dessaux, pour s'être livrés à des violences sur un tisserand du nom de Wittouck. Ce dernier a reçu au cours d'une discussion avec les frères Dessaux des blessures qui de l'avis de M. le docteur Mahieu, entraîneront une incapacité de travail de huit jours.

RONCQ

UN MARI QUI VEUT TUER SA FEMME. — Nous avons parlé, hier, de l'enquête ouverte au sujet d'une scène survenue, rue de Bousbecque, et au cours de laquelle un peigneur du nom d'Alois Bouckson s'est rendu coupable de violences envers sa femme. Au cours de l'enquête, M. le commissaire de police s'étant avisé de fouiller Bouckson, le trouva en possession d'un long couteau de table, avec lequel il déclara vouloir tuer sa femme. Sur cette déclaration, M. le commissaire de police a procédé à l'arrestation de Bouckson qui a été transféré à Lille mercredi matin.

QUESNOY-SUR-DEULE

UNE RIXE. — Hier vers midi, une rixe a éclaté dans la rue de Comines, entre MM. L. G..., âgé de 29 ans, et L. D..., âgé de 19 ans. Sans motif, paraît-il, G... asséna au jeune D... des coups de poing qui le blessèrent à la lèvre supérieure. Ce dernier a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

LES ÉPAVES. — Un jeune écolier, Augustin Fourcade, âgé de 10 ans, a trouvé, dans la rue de Verlinghem, une montre en argent portant le n° 25.379. Il s'est empressé de déposer sa trouvaille au Secrétariat de la Mairie où son propriétaire peut la réclamer.

NÉCROLOGIE. — Nous apprenons la mort de M. Victor Béhaghe, âgé de 52 ans, frère de M. Edmond Béhaghe, pharmacien, place de l'Eglise. Ses funérailles auront lieu vendredi prochain, à dix heures, en l'église paroissiale.

COMINES

UNE RIXE. — Hier soir, vers cinq heures, deux ouvriers, Charles Deltombe, âgé de 27 ans, et Jules Lavens, 18 ans, domiciliés à Comines-Tin-Brieleu (Belgique), se sont échangé, sur la Grand'Place, quelques coups de poing pour une question de travail. L'arrivée des gardes-champêtres calma les combattants qui furent emmenés au poste, où un procès-verbal fut dressé à leur charge.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de **MOREL-GOYEZ**, 29 et 27, rue *Royale*, à Lille, sont transférés et réunis 29, *rue Esquermoise* ancienne maison HENRI DELESALLE. 9532

LILLE

L'ÉPIDÉMIE DE VARIOLE. — L'épidémie de variole, qu'on avait officieusement présentée comme anodine, prend une recrudescence inquiétante. L'épidémie est très sensible sur la semaine dernière. En effet, 6 décès sont enregistrés et le bulletin de l'« Office sanitaire » enregistre 42 cas déclarés. Cela fait 29 en plus que la semaine précédente.

L'épidémie sévit toujours dans les quartiers préférés par toutes les maladies contagieuses, c'est-à-dire la Gare, Saint-Sauveur et Wazemmes. A Wazemmes, 10 cas nouveaux sont encore signalés, et dans les quartiers de la Gare et de Saint-Sauveur, 18. Jusqu'ici, Saint-Maurice a échappé à la contagion. En revanche, Esquermes a été atteint (2 cas), mais à Canteleu et au Sud, où, l'autre semaine, il y avait quelques varioleux, aucun cas n'a été déclaré depuis.

Les quartiers les plus éprouvés, outre ceux cités plus haut, sont : Moulins (6 cas), l'Hotel de Ville (3 cas), A Vauban, à Saint-André, à Fives, rien de bien marquant, du moins d'après les statistiques.

A l'hôpital de la Charité, 41 malades sont actuellement soignés dans les pavillons spéciaux affectés aux varioleux.

SOCIÉTÉ RÉGIONALE DES ARCHITECTES DU NORD DE LA FRANCE. — Concours. — La Société des architectes du Nord de la France ouvre un concours entre les élèves architectes des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Ce concours aura lieu en loge le dimanche 4 mai, à huit heures du matin, dans la galerie de la « Salle du Gymnase », place Sébastopol, n° 7, à Lille. Les candidats devront envoyer leur adhésion à M. Vandenbergh, architecte, 46, boulevard de la Liberté, à Lille, au plus tard le 30 avril. La limite d'âge des concurrents est fixée à vingt-cinq ans accomplis.

Les candidats résidant en dehors de l'arrondissement de Lille, s'ils ont un certificat d'un membre de la Société, justifiant qu'ils sont aptes à concourir et s'ils ont travaillé sérieusement pendant le concours, seront remboursés de leurs frais de chemin de fer en troisième classe. Les concurrents devront se munir des instruments, papiers et planche pour dessiner. Deux divisions seront formées, l'une pour les élèves n'ayant pas plus de dix-neuf ans accomplis, l'autre comprendra les jeunes gens de dix-neuf ans à vingt-cinq ans.

Le lauréat de plus méritant de la première ou de la deuxième division recevra une médaille d'argent offerte par la Société Centrale des Architectes français; de plus les primes accordées aux lauréats s'élèveront au minimum à cent cinquante francs.

La Société des Architectes, réunie en assemblée générale, désignera les lauréats et fixera suivant leur mérite le nombre et l'importance des primes.

— Elèves décorateurs. — La Société des Architectes du Nord de la France, avec la collaboration de la Chambre syndicale des entrepreneurs de peinture de l'arrondissement de Lille ouvre un concours entre les élèves décorateurs du département du Nord n'ayant pas plus de vingt et un ans accomplis.

Ce concours aura lieu en loge, le dimanche 4 mai, de huit heures du matin à six heures du soir, dans la galerie de la Salle du Gymnase, place Sébastopol, n° 7, à Lille.

Il y aura deux sections, l'une pour les décorateurs, l'autre pour les peintres en décors (bois et marbres). Les candidats devront envoyer leur adhésion à M. Dubuisson, rue des Stations, 93 bis, au plus tard le 28 avril. Les concurrents de la première section recevront chacun un dessin sur papier blanc qu'ils auront à polychromer à l'huile ou à l'aquarelle; ils devront décorer tout ou partie de l'ensemble et donner un détail à grande échelle.

Les concurrents de la seconde section recevront un ou deux panneaux pour faire leur décor; tous devront se munir des instruments et couleurs nécessaires au rendu de leur concours.

Une somme de 275 francs est attribuée comme primes aux deux sections. Les organisateurs du concours feront la répartition des primes dont l'importance pourra être augmentée si le nombre des concurrents et le mérite de leurs œuvres justifient cette augmentation.

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS qui s'est ouvert, mercredi, sur la Grande-Place, ne le cède en rien à ceux des années précédentes, au contraire. Cette exposition, favorisée par un temps relativement beau, a obtenu un grand succès.

AVIS AUX INDUSTRIELS

Modifications à la loi sur les accidents du travail

M. le président de la République a signé un décret modifiant les décrets des 30 juin et 18 août 1899 sur les accidents du travail. En voici le dispositif :

Art. 1er. — Pour chaque victime d'un accident ayant occasionné une incapacité de travail, dans les cas prévus par la loi du 9 avril 1898, la déclaration de l'accident, le récépissé de cette déclaration, le procès-verbal du maire, le dépôt du certificat médical, le récépissé de ce dépôt, la transmission des pièces à la justice de paix, l'avis au service d'inspection, seront établis conformément aux sept modèles annexés au présent décret.

Art. 2. — Le présent décret aura effet à dater du 1er mai 1902.

Sont rapportés, à la même date, les décrets des 30 juin et 18 août 1899.

Pour se conformer à cette modification, MM. les industriels devront fournir à l'avenir :

Soit la déclaration d'accident seulement (modèle 1), si la blessure n'entraîne pas plus de 4 jours d'interruption.

Soit la déclaration d'accident (modèle 1), le bulletin de dépôt de certificat médical (modèle 4) et le certificat médical si la blessure entraîne une incapacité de travail de plus de 4 jours.

Ces 3 modèles, conformes à la modification faite seront en vente à la librairie du *Journal de Roubaix*, 41 Grande-Rue, à partir du 5 mai.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

Les artistes de la région du Nord

Extrait du catalogue :

PEINTURE. — Bellynck, né à Lille : 105, portrait de Mme E. C... ; 106, portrait, étude.

Berne-Bellecour (E.), né à Boulogne : 122, *Avant de rembarquer* ; 123, *Tranquillité*.

Bertram, né à Saint-Omer : 137, *Une récolte de choux-fleurs* ; 138, *Laveuses de carottes*.

Bocquet (G.), né à Frévent : 169, *Chez un charron*.

Bonnefoy, né à Boulogne : 187, *La Veuve du berger* ; 188, *Les Coquelicots*.

Breton (Jules), né à Courrières : 233, *Les Corbeaux* ; 234, *Printemps*.

Carpentier (Modeste), né à Courrières : 306, *Poirier centenaire*.

Chigat (Eug.), né à Valenciennes : 369, *Tendresses nocturnes* ; 370, *La Veuve